

Changer de travail, changer de trajet : la difficile mobilité des intérimaires

par Yves Jouffe, sociologue, Université Paris Est, Ecole nationale des ponts et chaussées, Laboratoire Ville, Mobilité, Transports

Résumé

Les intérimaires de la restauration collective localisés en grande banlieue parisienne réussissent à aller sur des lieux de travail inconnus et situés aux quatre coins de la région.

Ils le font parfois sans voiture et sans lire ni bien parler le français.

Ces conditions de déplacement difficiles sont connues des agences d'intérim qui ont mis en place des procédures d'assistance avant et pendant le déplacement.

Pourtant, leur diagnostic met surtout en avant la motivation pour expliquer les différences de flexibilité.

En fait, les intérimaires se débrouillent tous pour faire face à leur précarité de vie, mais de multiples manières.

Leur mobilité quotidienne fait alors l'objet de choix tactiques parmi d'autres et en cohérence avec des stratégies de long terme.

La mobilité des intérimaires peu qualifiés de la restauration collective

Le déplacement dans le travail

Le déplacement fait partie intégrante du travail. Ce n'est pas seulement un dommage collatéral. Les entreprises dont les salariés travaillent en un lieu bien desservi par les transports en commun tendent à l'oublier. Les salariés qui suivent chaque jour le même itinéraire, dans la même voiture ou à la même place de RER, finissent par considérer ce temps comme un simple sas entre domicile et travail.

Par contre, certains salariés ne peuvent l'oublier. Ceux-là affrontent un déplacement pénible et changeant qui ne se dissout pas dans la routine. Un déplacement dont il vaut mieux se vanter que se lamenter. Un déplacement riche d'étonnements, de surprises et d'anecdotes à raconter aux collègues. Un déplacement propice aux échecs comme aux exploits du quotidien.

Etendue de la mobilité contrainte

C'est le cas des intérimaires de la restauration collective en grande banlieue francilienne.

L'un d'eux, Idrissa, vit avec sa famille dans un HLM en banlieue de Chartres. Chaque matin où on ne lui a pas encore donné de mission, il vient en attendre une dans son agence d'intérim à Saint-Quentin en Yvelines, c'est-à-dire à une heure de chez lui en train. Il arrivera à 6h45 devant la porte fermée de l'agence qui n'ouvre qu'à 7h, pour être bien placé dans la liste de ceux qui attendent.

Certains jours, il attendra jusqu'à 10h ou 11h qu'un restaurant demande un "plongeur" pour 4 heures de travail, c'est-à-dire un intérimaire pour nettoyer sa vaisselle. Dans ces cas-là, cela signifie souvent que le gérant a attendu que la vaisselle s'accumule pour intensifier le travail du plongeur.

Il devra peut-être repartir sans avoir travaillé de la journée. Pourtant, il aura passé deux heures en train et en bus, et il aura payé son déplacement à moins qu'il n'ait risqué une amende en fraudant.

Certains autres jours, Idrissa repartira très vite vers sa mission du jour, voire de la semaine s'il a de la chance et que le gérant du restaurant aime sa façon de récurer les chaudrons. Il se peut que son lieu de travail se trouve près de Rambouillet, dans la direction de son domicile. Il s'en réjouit parce qu'il mettra moins de temps à rentrer à la maison après le travail. En même temps, son déplacement jusqu'à l'agence semble un peu plus inutile.

Les contraintes de l'intérimaire

La femme d'Idrissa travaille peu, donc Idrissa doit s'assurer de trouver de l'argent pour le ménage qui compte deux enfants. C'est pourquoi il accepte de travailler quatre heures pour autant de déplacement. Un autre intérimaire, Praful, dit préférer se déplacer pendant trois heures jusqu'à Marne-la-Vallée, de l'autre côté de la région parisienne, même s'il n'y travaillera que quelques heures, plutôt que de perdre tout ce temps dans la salle d'attente d'une agence d'intérim.

D'autres intérimaires n'acceptent pas tout. Ils refusent les déplacements trop lointains ou à horaires décalés qui les empêchent de chercher leur enfant à la crèche ou de voir leur famille le soir. De la même façon, ils refusent les missions dans les restaurants dont les gérants sont tyranniques ou racistes. Mais un déplacement pénible sera accepté malgré tout si la mission doit durer longtemps. Ici, le déplacement et le travail sont évalués et acceptés en même temps.

Un aspect de la pénibilité du déplacement est spécifique aux intérimaires: le caractère souvent inconnu de leur itinéraire.

En effet, ils changent de lieux de travail souvent et changent donc aussi souvent de trajets, ce qui les amène régulièrement dans des lieux où ils ne se sont jamais rendus. Ils doivent ainsi réussir à trouver leur chemin dans les réseaux de transport, que ce soit en voiture ou en transport public, même lorsqu'ils ne lisent pas le français pour lire les plans, même lorsqu'ils ne parlent pas bien français pour demander leur chemin.

Le diagnostic des agences et des intermédiaires de l'emploi

Les agences d'intérim sont bien conscientes des difficultés que pose la grande mobilité de leurs travailleurs mis à disposition. Au-delà de la pénibilité du déplacement et de la souffrance de l'intérimaire, l'enjeu pour les agences est de pouvoir garantir à leur client que l'intérimaire qui va quitter leur salle d'attente arrivera sur le lieu de travail à l'heure voulue.

L'aide des agences d'intérim

Pour cela, les agences interviennent dans le déplacement de deux manières: avant et pendant le déplacement.

Les agences d'intérim donnent des indications sur l'itinéraire à suivre. Si l'intérimaire connaît l'entreprise ou la zone d'emplois, ces indications sont brèves. Mais s'il ne connaît pas du tout l'endroit, les permanents pourront lui fournir l'itinéraire complet, sous forme de plan, avec une carte de la partie du trajet à faire à pied après l'arrêt de bus ou de train. Cela peut être une carte imprimée à partir du site internet de la RATP ou un schéma fait à la main. Il peut être surligné et annoté pour signaler les indices informels à repérer le long du trajet, comme les enseignes, les publicités, les feux rouges ou les ronds-points. Ce type de renseignements suppose une bonne connaissance du trajet et donc un déplacement préalable d'un permanent. Les agences peuvent aussi indiquer la zone tarifaire, mais elles ne fournissent jamais le titre de transport.

Les permanents reconnaissent ne pas savoir si ces outils sont utilisés ou pas. Certains intérimaires indiquent effectivement s'orienter avec ces plans, eux-mêmes ou en sollicitant des passants capables de déchiffrer ces indications. Un intérimaire, Hubert, en indique un autre usage inattendu. Il demande son chemin en tendant la feuille fournie par l'agence et expose ainsi le logo de son entreprise de travail temporaire et donc sa qualité d'intérimaire. Il s'affiche de cette façon comme travailleur précaire dont la demande d'orientation est légitime.

Pendant le déplacement, les agences peuvent encore assister les intérimaires égarés ou en retard, en les orientant ou en servant d'intermédiaire avec l'entreprise où ils doivent se rendre. Les intérimaires ont en effet l'obligation de posséder un téléphone portable avec des crédits d'appel. Cela les rend disponibles en permanence pour toute sollicitation de l'agence, mais cela rend surtout plus sûr leur déplacement.

Enfin, les agences d'intérim peuvent transporter elles-mêmes leurs intérimaires. Un permanent emmènera ainsi plusieurs travailleurs depuis la salle d'attente jusqu'à la gare la plus proche pour éviter l'attente du bus. Les agences peuvent aussi simplement organiser le transport par covoiturage entre intérimaires travaillant sur un même site.

Importance des moyens et des compétences de déplacement

Par cette assistance importante et permanente, les agences d'intérim révèle l'importance qu'elles donnent aux conditions matérielles et cognitives de la mobilité. Elles le confient d'ailleurs avec les autres intermédiaires de l'emploi que sont les structures d'insertion par l'activité économique: le plus important est d'avoir les moyens de se déplacer et ensuite de savoir utiliser ces moyens de déplacement.

Toutefois, toutes reconnaissent que ce n'est pas le fait de pouvoir ou de savoir se déplacer qui fait la différence entre ceux qui se déplacent beaucoup et ceux qui se déplacent peu. Des contre-exemples existent toujours. Ainsi, certaines personnes sans voiture sont plus mobiles que d'autres qui ont une voiture. De même, certaines personnes illettrées ou handicapées mentales sont plus mobiles que les autres.

La motivation fait la différence

Finalement, c'est la motivation qui est pointée par les permanents de ces structures comme le facteur qui fait la différence entre ceux qui se déplacent pour aller travailler et les autres. Cette importance accordée à la motivation provient surtout du caractère flou de cette notion. Elle recouvre trois acceptions. Il s'agit d'abord d'une façon de pointer une valeur intrinsèque à chaque personne, une forme de ténacité sur laquelle les intermédiaires de l'emploi ne peuvent rien. Ce qui les déresponsabilise donc de l'échec de l'insertion durable. Il s'agit ensuite de fournir une théorie tautologique qui voit une motivation dans tout passage à l'acte. Tout acte peut alors s'expliquer par l'existence d'une motivation suffisante. Il s'agit enfin de pointer les raisons de chacun à se déplacer ou pas, mais sans les détailler. Cela permet de responsabiliser les personnes qui refusent de se déplacer loin pour un travail dégradant, et de déresponsabiliser les permanents qui leur font ces propositions.

Cette prise en compte des raisons d'agir ouvre toutefois la voie à une compréhension des pratiques des intérimaires analysées comme des choix, des tactiques, des stratégies.

Les quatre tactiques

Les intérimaires font des choix différents même s'ils sont dans des situations aussi précaires les uns que les autres. Assumés, revendiqués, ou simplement réalisés sans être associés à quelque discours que ce soit, les choix de mobilité des intérimaires prennent sens par rapport à des stratégies de long terme, à l'échelle de la vie. C'est pourquoi nous appelons ces choix des tactiques, par opposition aux stratégies qui les englobent.

Quatre types de tactiques s'opposent. Ils s'appliquent aux intérimaires en fonction de leur degré de précarité et de mobilité. Quatre personnes illustrent bien ces types idéaux.

Mohamad

Mohamad est un intérimaire peu précaire et peu mobile. Il a 20 ans et habite chez ses parents, ce qui fait qu'il n'est pas si précaire. Il a grandi là où il habite, entre Saint-Quentin et Rambouillet. Il travaille comme aide-cuisinier en intérim mais voudrait trouver un poste de pâtissier, ce pour quoi il a été formé.

Mohamad n'est pas le plus mobile des intérimaires bien qu'il ait une voiture. Il dit ainsi qu'il "préfère éviter de faire trop de route". De même, il se repère surtout avec son expérience du secteur, et il pourra refuser d'aller dans un endroit inconnu. Il pense qu'il ne pourrait pas s'orienter en transports en commun, mais que la voiture est de toute façon l'idéal. La voiture n'amène donc pas mécaniquement à la plus grande mobilité possible.

Comme il a une voiture, il est précieux pour l'agence d'intérim. Il négocie donc ses conditions de travail avec elle. En particulier, il ne passe pas à l'agence le matin. A la place, l'agence lui donne les indications nécessaires par téléphone. Néanmoins, malgré son pouvoir de négociation, il est prévenant vis-à-vis de ses employeurs et se donne les moyens d'arriver toujours à l'heure et de respecter les consignes qu'on lui donne.

Ses choix de mobilité quotidienne sont liés à son projet professionnel et à sa situation familiale. Il n'a pas besoin de chercher dans l'urgence un logement pour lui seul. De ce fait, il subit moins la pression économique typique de l'intérim, d'autant plus qu'il possède une voiture. Or, les emplois qu'il obtient en intérim ne le mènent pas du tout vers des postes de pâtissier. Parce qu'il est encore protégé par ses parents, il ne s'investit pas dans ses postes intérimaires et n'accepte pas de se déplacer trop loin pour eux. Pour la même raison, il ne met pas en oeuvre de stratégie pour réaliser son projet professionnel. Il maintient sa position relativement favorable dans le système des emplois intérimaires locaux en négociant ses conditions de travail et en respectant les règles professionnelles des employeurs.

Hubert

Hubert fait partie des intérimaires très précaires mais peu mobiles. Il a 30 ans et habite avec sa femme chez un ami. Son logement est donc précaire. Il espère pouvoir ramener en France ses enfants restés au pays. Pour cela, il a besoin de revenus stables, c'est-à-dire d'un CDI, et d'un logement assez grand. Il n'a pas de projet professionnel autre que cette stabilité de revenus. Son projet familial est tout ce qui compte pour lui.

Il n'a pas de voiture ni de permis. Mais il espère en avoir une, un jour. Il prend exclusivement les transports en commun. Il a une carte orange coûteuse, valable pour les zones 1 à 5, ce qui lui permet de se déplacer dans toute la région Ile-de-France. Grâce à cette liberté de circulation, il peut aller travailler mais aussi se balader pendant ses loisirs. Il préfère cette carte aux tickets même s'il n'a pas toujours les moyens de se la payer en début de mois. Il est en effet ainsi un travailleur performant et un citoyen citoyen de son territoire, celui de la région francilienne.

Il dit ne jamais refuser les missions d'intérim qu'on lui propose. Néanmoins, celles-ci ne l'emmènent pas très loin et il paraît relativement peu mobile. Il est très prévenant vis-à-vis de l'agence et de ses clients car il se considère comme «l'ambassadeur» de l'agence, responsable de son image, reprenant directement le vocabulaire officiel de son entreprise de travail temporaire. Il se vante en particulier de n'être jamais arrivé en retard grâce aux précautions qu'il prend et qui lui permettent de faire face à tous les incidents de parcours. Il se vante aussi de venir tous les matins à l'agence en affirmant qu'il aurait des missions malgré cela.

Etant plus précaire que Mohamad, Hubert doit davantage se soumettre aux règles des employeurs. Au-delà d'une simple soumission, il s'est même approprié leurs règles. Seul son projet familial ayant de l'importance, il ne s'investit pas dans une mobilité quotidienne trop intensive mais cherche à stabiliser ses revenus localement. Son projet familial s'accompagne d'un projet résidentiel, à savoir: trouver un logement pour lui et sa famille, tout en restant dans le territoire de Saint-Quentin qu'il connaît. Il semble viser la situation de Mohamad, moins précaire mais aussi ancré dans son territoire, l'autonomie du logement en plus.

Ines

Ines est une intérimaire peu précaire mais très mobile. Elle a 35 ans. Elle vit avec son mari garagiste et ses deux jeunes enfants dans leur propre maison. Elle est fière de son émancipation résidentielle qui a été difficile à réaliser. Elle est entrée par hasard dans une formation pour la restauration. Elle espère maintenant pouvoir continuer à travailler et à se former dans ce domaine.

Elle a sa propre voiture qu'elle utilise presque exclusivement sauf pour aller à Paris. Elle va travailler dans des endroits

très dispersés de la région. Elle dispose de nombreuses cartes routières dans sa voiture et sait utiliser les plans de métro. Elle dit aimer rouler en voiture.

L'agence a besoin d'elle parce qu'elle a une voiture. A l'inverse, elle «ne court pas après le travail». Elle n'a donc pas à se soumettre aux règles de l'agence. Par exemple, elle n'y attend pas le matin et n'y passe même presque jamais. Elle n'accorde pas non plus beaucoup d'importance à la ponctualité. Elle considère que ses retards sont dus aux difficultés de déplacement et qu'elle n'en est pas responsable. Enfin, elle considère qu'elle peut refuser librement les missions qu'on lui propose, sans devoir se justifier. Et elle en refuse effectivement.

Ines a un logement à elle et une famille. Elle peut s'adonner à son projet professionnel. Celui-ci est en continuité avec son travail d'intérimaire. Son investissement dans ce travail et sa grande mobilité quotidienne prennent ainsi sens dans une stratégie de formation professionnelle. Elle apprécie même ses missions dans la restauration, y compris leur instabilité qui lui permet de devenir expérimentée.

Praful

Praful est un intérimaire à la fois très précaire et très mobile. Il a 33 ans. Il vient d'arriver en France et il ne lit pas ni ne parle bien le français. Il habite dans un appartement avec sa femme et sa fille nouvelle-née. Sa femme travaille mais il doit aussi soutenir le budget du ménage. Il vise à se faire une place dans le secteur du bâtiment pour lequel il est formé, ou bien dans la restauration où il commence à avoir de l'expérience.

Il utilise surtout les transports en commun mais peut aussi emprunter la voiture de sa femme si c'est nécessaire à la mission. Il accepte de faire deux fois trois heures de transport pour travailler. Il est formé par sa femme à se repérer avec les panneaux routiers. Sa femme peut aussi lui fournir une assistance par téléphone pour s'orienter.

Il a besoin de travailler donc il accepte toutes les missions. Toutefois, il n'a pas intégré l'idéologie de l'ambassadeur comme Hubert. Il fait simplement consciencieusement son travail dans l'espoir d'être embauché en CDI.

Praful a un logement et une famille. Il se consacre maintenant à son intégration professionnelle par la réalisation d'un projet, dans le bâtiment ou la restauration. Ses missions intérimaires permettant la réalisation d'un de ces projets, elles s'intègrent dans sa stratégie professionnelle. Il peut donc s'y investir et se déplacer dans toute la région pour les effectuer. De même, il serait prêt à déménager loin de Saint-Quentin pour avoir un emploi stable.

L'importance du logement

Ce que montrent ces quatre cas exemplaires est que les tactiques de mobilité sont diversifiées et cohérentes avec des stratégies de long terme. De ce point de vue, les intermédiaires de l'emploi ont raison en attribuant à la motivation la différence entre ceux qui se déplacent peu et ceux qui se déplacent beaucoup. Dans le sens où on place derrière cette notion de motivation les projets professionnels ou les projets familiaux et résidentiels.

Nous en déduisons aussi qu'un facteur déterminant de la grande mobilité et de l'émancipation, est la qualité du logement. Les logements précaires ou parentaux ne permettent ni l'émancipation vers des projets professionnels ni la mobilité associée. Inversement, les logements autonomes et décents permettent émancipation, projets professionnels et mobilité.

Si le rôle des infrastructures de transport et des compétences de mobilité ne saurait être mis de côté, il ne faut donc pas négliger non plus les autres facteurs de la mobilité: d'une part, les projets qui poussent les salariés à s'investir dans leur travail et donc dans leur mobilité quotidienne; et d'autre part, les conditions de logement qui rendent possibles ces projets.